

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Conseil économique, social et environnemental

Paris – Mardi 12 juin 2012

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier ministre,
Mesdames, Messieurs les ministres,
Monsieur le Président du Comité économique et social européen,
Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie d'abord, Monsieur le Président de m'avoir invité au lendemain de l'élection présidentielle, à la veille du second tour des élections législatives, à un moment où le pays sort d'un grand débat citoyen, de m'avoir invité ici dans votre assemblée, celle qui permet le dialogue.

Je tenais à m'exprimer devant vous au début d'un mandat, celui qui m'a été confié par le peuple français, dans un contexte particulièrement difficile au plan européen, avec une crise de l'euro qui n'en finit pas et qui peut menacer non seulement la cohésion entre nos pays mais aussi le pacte que nous avons noué au sein même de l'Union européenne. Vous m'invitez aussi avant des décisions qu'il conviendra de prendre au Parlement, au sommet de l'Etat, dans la négociation avec les partenaires sociaux pour assurer l'avenir de notre pays. Et je voulais à travers votre invitation honorer le défi que vous m'aviez lancé : exprimer devant vous les grands choix qui attendent notre pays.

Il y a d'ailleurs une certaine logique à entreprendre cette démarche ici au Palais d'Iéna car votre Conseil atteste par l'exemple que notre Nation peut être réunie, rassemblée non seulement au-delà de ses différences, que je vois ici devant moi, mais à travers elles. Vous êtes l'une des expressions de la vitalité de notre société, de la variété de ses formes, de la multiplicité des engagements, des sensibilités. Au Conseil économique, social et environnemental s'agrègent toutes les France qui font la France.

La France du travail d'abord qui veut concilier justice sociale et performance économique.

La France des salariés dont je sais la grande qualification et en même temps dont je mesure les attentes et parfois les inquiétudes.

La France des entreprises dont je connais les performances mais aussi les difficultés face aux défis de l'économie mondialisée.

La France des agriculteurs, des commerçants, des artisans, des professions libérales, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, vous tous devant moi.

La France de l'engagement, celle du mouvement associatif, du mouvement familial, des bénévoles. A cette France-là je veux exprimer aussi ma reconnaissance, ma volonté d'explorer toutes les pistes qui permettront d'instituer enfin un véritable statut pour les bénévoles même si les bénévoles ne

demandent rien d'autre que de servir leur pays et en même temps peuvent-ils échapper à toute protection et à toute reconnaissance ?

Je suis devant la France des territoires, à travers les Conseils économiques, sociaux et environnementaux des régions et je tiens également à ce que la force de leurs propositions soit mieux utilisée, mieux organisée.

La France de toutes les générations, des plus jeunes à ceux qui représentent les plus anciens, l'alliance des âges que j'ai revendiquée tout au long de ces derniers mois. Car mon ambition dans ce quinquennat c'est de faire que dans notre France les enfants vivent mieux que leurs parents, faire en sorte que la génération qui arrive puisse réaliser le rêve de celle qui s'efface où en somme le mot, la notion même de progrès retrouvera tout son sens. Le Conseil économique, social et environnemental joue déjà par sa composition, par ses travaux et je viens interrompre l'examen d'un rapport, je vous présente mes excuses, surtout sur la jeunesse, mais le Conseil traduit l'esprit, celui du dialogue et un rôle irremplaçable, celui du rassemblement. Ce rôle peut encore se renforcer d'abord parce que, j'en suis sûr, le Parlement tel qu'il sera renouvelé pour l'Assemblée nationale la semaine prochaine aura tout avantage à mieux articuler ces travaux avec ceux du Conseil.

Je ne suis pas là pour donner la leçon mais il pourrait y avoir des saisines plus fréquentes, il pourrait y avoir des rapporteurs, ceux de votre assemblée, qui puissent être entendus par les commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat. De même, le lien entre votre assemblée et nos concitoyens peut-il être simplifié. Vous l'avez évoqué, Monsieur le Président : une loi organique, celle du 27 juin 2010, a bien introduit la possibilité d'une saisine directe mais avec un seuil si élevé, 500 000, que ce droit nouveau est resté lettre morte. Pourquoi ne pas abaisser ce seuil ? Pour ce qui me concerne, j'y suis prêt. Mais pour ce qui relève de ma propre responsabilité, celle du Premier ministre, les membres du gouvernement auront là aussi toute liberté, voire même si elle peut être sollicitée davantage, pour venir présenter le bilan de leur action devant votre Conseil. Mais je suis le chef de l'Etat et je viens vous dire ma conception de l'Etat dans la place qui est la sienne pour permettre à notre Nation de retrouver confiance.

L'Etat c'est l'instance qui oriente, qui arbitre et qui dans bien des domaines décide. L'Etat c'est une puissance, ce n'est pas la seule, protectrice, anticipatrice, redistributrice. Elle garantit l'idée même du bien commun par-delà la confrontation des égoïsmes ou des corporatismes ou l'exubérance des attentes parfois irraisonnées. L'Etat c'est la référence collective, l'incarnation de l'intérêt général même si l'Etat ne détient pas par lui-même le monopole de l'intérêt général. Car l'Etat est au service de la Nation, il n'est pas la Nation à lui seul. Et l'Etat ne peut pas prétendre tout faire tout seul s'il ignore la multiplicité des organes qui constituent le corps vivant, le corps social, alors il se condamne à l'inefficacité et parfois même à l'impuissance. L'Etat doit être respecté, à condition qu'il respecte les autres partenaires.

Les collectivités locales : c'est dans cet esprit que j'ai annoncé, et je réaffirme cet engagement ici devant vous, une nouvelle étape de la décentralisation. François MITTERRAND avait eu ce bon mot de rappeler que la France avait eu besoin de la centralisation pour se faire et qu'elle avait maintenant besoin de la décentralisation pour ne pas se défaire, et c'est encore vrai aujourd'hui. Mais nous devons faire le clair sur les différents niveaux d'administration, sur les modes de financement, nous devons donner une plus grande lisibilité à notre organisation territoriale et confier davantage de responsabilités à celles et ceux qui sont au plus près de nos concitoyens.

Les régions devront, au-delà de leurs compétences aujourd'hui reconnues, avoir davantage de moyens pour l'intervention en matière de transport, de formation professionnelle, et je veillerai avec le Premier ministre à ce qu'elles soient associées à la gestion de la Banque publique d'investissement. Les départements, et il y a encore quelques semaines je présidais la destinée de l'un d'entre eux, doivent essentiellement se tourner autour des politiques de solidarité et de proximité. Mais nous avons aujourd'hui de nouvelles collectivités qui ont surgi de la réalité de la vie, les métropoles, les agglomérations qui doivent être des leviers de croissance. Les territoires, à condition qu'on leur

apporte confiance, peuvent être des facteurs de mobilisation mais, ils ne doivent pas organiser une administration qui se surajouterait à toutes les autres.

L'Etat doit également respecter les partenaires sociaux car la démocratie doit avoir à la fois le sens de l'urgence, répondre aux sollicitations des citoyens, mais aussi le sens de la patience pour agir bien et dans le long terme. L'enjeu est bien là et ce n'est un paradoxe que d'apparence : pour répondre à l'urgence, mieux vaut prendre son temps, celui de la concertation et de la réflexion. Le temps de transformer les idées en projets et les projets en actes, cela s'appelle le dialogue. Le dialogue n'est pas un problème, il n'est pas non plus la solution, il est le point de passage. Il n'est pas un obstacle sur le chemin des décisions, il permet de les prendre librement, de les assumer pleinement et surtout de les appliquer efficacement. Les économies les plus robustes sont celles qui ont été capables de tisser cette confiance et d'organiser ce système de relations sociales fondé sur la négociation. Je m'y suis engagé devant les Français et donc le dialogue social ne sera pas réservé à des moments d'exception ou à des réponses à des manifestations - ça peut être le cas - ou à des sommets convoqués pour la circonstance, non, le dialogue doit être un processus constant et cohérent. Et c'est la raison pour laquelle j'ai proposé de l'inscrire dans la pratique, celle que mettra en œuvre le gouvernement, mais aussi dans la lettre de notre Constitution. Aucune loi, plus exactement aucune proposition ou aucun projet de loi modifiant le statut, les conditions de vie au travail, les salariés et leurs droits mais également les entreprises ne devra être établi ni adopté sans une étroite concertation préalable avec les organisations qui les représentent. C'est d'ailleurs tout l'esprit de la grande conférence sociale qui va se réunir ici, quel plus beau symbole, réunissant donc Etat et partenaires sociaux. Ses conditions d'organisation ont été précisées par les rencontres que le Premier ministre a menées avec les partenaires sociaux. Un programme de travail a été présenté, un agenda sera discuté sur la base de grands objectifs que nous avons à poursuivre les uns et les autres à nos niveaux de responsabilités.

Au premier rang de nos priorités il y a l'emploi. Trop de Français, quatre millions, sont privés d'emploi et combien d'autres vivent en contrat précaire, en temps partiel, très éloignés des formes que nous souhaitons pour le salarié. Et pour la valeur travail qui est une valeur républicaine, l'emploi des jeunes et des seniors constituera notre responsabilité la plus immédiate. C'est l'idée du contrat de génération, lutter d'un même mouvement contre le chômage des jeunes et contre la mise à l'écart des seniors de l'entreprise. Nous devons assurer cette alliance des âges, cette transmission des savoirs, des expériences. C'est la condition non pas pour faire baisser le chômage, il y faudra de la croissance, mais pour permettre la valorisation de ce que certains appellent le capital humain et qui n'est rien d'autre que la force que nous pouvons mettre à la disposition de l'économie française, celle du travail. D'autres sujets seront abordés, et vous y avez fait vous-même référence, Monsieur le Président : souffrance au travail, santé au travail, conditions de travail, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il y aura également le thème de la protection sociale, les retraites, dans la perspective du rendez-vous qui a été fixé en 2013, mais également de la santé sur laquelle nous aurons aussi à réfléchir dans son mode d'organisation, dans son financement, dans la qualité des prestations, dans le droit pour chacun de pouvoir y accéder.

J'attacherai aussi du prix, et le Premier ministre y sera particulièrement attentif, à la question de la sécurisation des parcours professionnels. Nous savons bien qu'il y a des mutations, qu'il y a des mobilités, qu'il y a des aléas dans la vie économique. Mais nous ne sommes pas là pour les empêcher, les interdire- parfois pour les prévenir, pour les freiner. Mais en même temps, il y a une mobilité organisée et nous ne pouvons pas accepter qu'il y ait des salariés qui soient écartés de la vie au travail, sans qu'il y ait l'anticipation, la préparation et l'élévation, de façon à ce que d'une mauvaise décision, puisse sortir une mutation utile pour l'économie et pour le salarié.

Autre sujet de la conférence sociale, le développement de la formation tout au long de la vie et également le redressement productif, c'est un grand thème qui est sorti de la campagne présidentielle et qui a été d'ailleurs évoqué par beaucoup des candidats qui se sont présentés. Nous sommes conscients qu'il y a eu une détérioration depuis plusieurs années de la compétitivité de notre économie et donc de son industrie, la perte de nombreux emplois industriels, la fermeture d'entreprises qui

avaient pourtant des conditions de rentabilité, l'abandon de certains territoires. Donc, le redressement productif sera aussi au cœur des débats. Comment pouvons-nous, les uns et les autres, nous efforcer de renforcer les conditions de notre croissance ?

L'objet de la conférence sociale, c'est aussi de préciser ce qui relèvera de la loi, ce qui n'empêche pas la concertation et ce qui appartiendra au domaine de la négociation. Et puis aussi, ces sujets qui finalement appellent une responsabilité partagée. Voilà l'état d'esprit, voilà le pacte, voilà l'agenda qui peut nous rassembler, voilà, même s'il y aura forcément des différences qui seront dans le débat.

La grande question à laquelle nous devons répondre, c'est : Quel modèle social pour la France de demain ? Depuis trop longtemps, justice sociale et performance économique ont été opposées, comme s'il fallait choisir entre l'une et l'autre. Ma conviction, c'est que nous avons besoin d'un environnement social qui lui-même permette de donner une protection contre les aléas de la vie et en même temps, d'une performance économique dans la concurrence qui est maintenant face à nous, au sein même de notre pays. Pour parvenir à allier la performance et la justice, nous avons besoin d'inventer, d'inventer de nouveaux instruments, d'inventer de nouveaux modes de financement, d'inventer de nouveaux modes de relation.

J'ai placé le thème de la croissance au cœur des discussions, aussi bien au G8, où je me suis rendu au lendemain de mon investiture, que dans le débat européen. Le monde, l'Europe, la France- nous avons besoin de croissance. Elle ne naîtra pas simplement de l'incantation, pas même de communiqués au terme de réunions européennes ou mondiales. Mais elle doit être notre préoccupation, notre engagement. La croissance, elle ne naîtra pas non plus de dépenses publiques supplémentaires, au moment où les Etats connaissent un endettement élevé. Alors, elle peut surgir d'une volonté commune, celle que l'Europe peut affirmer, de mettre en place des instruments nouveaux. Euro-obligations, instruments financiers, notre imagination peut être grande. Nous avons besoin qu'il y ait davantage d'investissements, privés comme publics, de mobiliser une épargne qui est aujourd'hui mal orientée, de protéger notre système financier, y compris de ses propres dérives, et nous en voyons une illustration venant de l'Espagne. Nous avons besoin que la finance soit au service de l'économie. Parce que finalement, elle risquerait d'affaiblir l'économie et de mettre en difficulté tous les Etats.

La volonté de croissance, elle n'empêche pas le sérieux budgétaire. Nous devons réduire la dette publique, revenir à l'équilibre de nos finances publiques d'ici la fin du quinquennat, nous doter des disciplines nécessaires. Mais je vais vous faire cette confidence : aussi grandes seraient les disciplines, aussi lourdes seraient les sanctions, s'il n'y a pas de croissance, il n'y aura pas d'objectifs qui pourront être atteints en terme de réduction des finances publiques. A l'inverse, si nous ne mettons pas bon ordre à un certain nombre de dérives, il n'y aura pas de retour à la croissance. Les deux se tiennent et vont de pair.

Le redressement de la France reposera sur cinq grands enjeux dont votre Conseil s'est finalement saisi lui-même. Le premier, je l'ai dit, c'est la compétitivité de notre économie, un rapport a été fait ici même et son constat, je le partage. Nous avons perdu des parts de marché, notre déficit commercial dépasse 70 milliards d'euros, quand les Allemands en dégagent 150 milliards- oui, mais d'excédent. Il nous faudra donc faire le choix d'une réindustrialisation de notre pays. Cela passera par une réorientation de notre politique fiscale en faveur des PME, des entreprises de taille intermédiaire, mais aussi par un soutien aux politiques à l'exportation et également une relocalisation des investissements sur notre territoire national. Nous devons, et c'est une évidence, permettre que les grands groupes tirent les PME, aussi bien pour l'industrie que pour les services, pour les emmener sur les marchés internationaux.

Je crois à l'industrie, ce n'est pas une activité dont nous devrions penser que par l'évolution des techniques, elle aurait vocation à disparaître. Au contraire, elle prendra d'autres formes. Industrie, services, je n'oublie pas l'agriculture qui est au service, elle, d'une grande industrie, l'industrie agroalimentaire, j'y reviendrai. Nous avons besoin de production et c'est tout le sens de la Banque publique d'investissement, elle n'a pas, cette Banque publique d'investissement, à se substituer aux

banques elles-mêmes, je mets en garde contre cette facilité. Car ce serait d'abord obérer les moyens de cette banque, elle ne parviendrait pas à répondre à tous les besoins. Et surtout, ce serait exonérer les banques qui ont vocation, elles, à financer l'économie. Mais cette Banque publique d'investissement, doit rassembler l'ensemble des instruments de financement qui existent déjà pour les PME ou pour l'innovation ou pour les entreprises de taille intermédiaire et en faire un point d'entrée unique pour les chefs d'entreprise, afin que leurs projets de développement puissent être accompagnés, voire même amplifiés. L'Etat actionnaire engagera de même une réflexion sur son propre rôle dans l'économie, pour comprendre ce à quoi sert une entreprise publique, ce qu'elle peut apporter de spécifique, combien son comportement doit être exemplaire, y compris en matière de rémunération.

Nous mènerons également, toujours dans cet esprit de redressement et c'est un second grand enjeu, la transition énergétique. Cette transition énergétique, nous allons en débattre lors de la Conférence de Rio+20. Votre Assemblée, là encore, a adopté, le 22 mai dernier, un avis particulièrement intéressant qui souligne l'urgence des changements à conduire. Nous devons aller vers un bouquet énergétique bien plus diversifié, promouvoir un modèle de consommation plus sobre, plus efficace, plus durable. Face à la raréfaction des ressources, au renchérissement de leur prix, nous n'avons pas d'autre choix que de faire de la transition énergétique une nouvelle frontière.

Je vois ce que font les Allemands, comment ils ont anticipé, parfois en prenant des décisions que nous pouvons contester, il n'empêche. Nous avons à inventer, créer des sources nouvelles d'énergie, des méthodes industrielles, sur lesquelles nos entreprises ont d'ailleurs souvent un temps d'avance, pour l'efficacité énergétique. Moi, je suggère qu'il y ait un certain nombre de sujets qui puissent être identifiés sur ce thème de la transition énergétique et nous pourrions chercher les financements indispensables au plan national comme au plan européen pour leur donner une traduction. De même que nous devons mieux gérer l'accès à l'eau, à l'électricité, au gaz, biens essentiels, à travers une nouvelle tarification. Mais nous devons également prendre conscience que de nouvelles filières industrielles génératrices de nombreux emplois peuvent, dans le domaine de l'environnement, être sollicitées.

Le troisième enjeu, c'est la formation et c'est l'éducation et c'est la jeunesse. Votre Assemblée en débat donc aujourd'hui, je ne pourrais pas m'inspirer de ses travaux encore, mais je les lirai avec beaucoup d'attention. Chacun a bien compris que c'est par la formation des cadres, des salariés, des entrepreneurs que nous pourrions avoir un avantage compétitif. C'est pourquoi je souhaite, au-delà de l'urgence, pour assurer la prochaine rentrée, un nouveau pacte entre l'école et la nation. Ce pacte définira les priorités qui sont devant nous : conforter la mission donnée à l'école primaire où beaucoup se joue ; rétablir la formation professionnelle des enseignants, car c'est un métier, à travers des écoles supérieures du professorat ; mieux respecter les temps de l'enfant ; voir comment nous pouvons améliorer la formation professionnelle, donner une place et une reconnaissance à l'apprentissage avec aussi des diplômes reconnus. Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de tous pour cette grande cause qui est celle de la jeunesse et celle de l'éducation. Car, c'est la promesse de la République, c'est ce qui nous permettra aussi de répondre à d'autres interpellations, celle de l'intégration, celle de l'égalité, celle aussi de la réussite, de la promotion de chacun, de la confiance qu'il peut avoir, au moins pour ses enfants, quant à la capacité de la République d'assurer un destin différent de celui que nous pouvons connaître.

Avec une dimension, celle de la culture, parce que nous devons, là encore, briser bien des barrières, lever bien des tabous. L'art, l'esthétique, le beau n'appartiennent pas à des classes sociales particulières et ont vocation à être diffusés largement. C'est aussi un moyen de permettre à la jeunesse de prendre confiance en elle et conscience de sa place dans notre société. Il en est de même pour le sport : sport à l'école, sport en dehors de l'école, sport pour les jeunes, sport pour toute la société. Parce que le sport porte des valeurs, le respect des règles d'engagement collectif, là encore, permettant à la jeunesse d'avoir le sens de l'effort, l'habitude de l'endurance, le goût de la performance. Ce sera une dimension aussi de l'action publique.

Et puis, il y a le maintien du service public de l'éducation sur tout le territoire. Dans les choix difficiles que nous aurons à faire pour arbitrer entre les différentes ressources, priorité sera donnée à deux territoires. Celui des quartiers les plus difficiles de nos villes, là où nous nous sommes habitués, avec trop d'insolence, trop d'indifférence, à vivre différents les uns les autres, sans la mixité sociale indispensable et avec des inégalités qui se sont creusées, avec le sentiment de déclassement et d'injustice pour les uns, de protection pour les autres dans les établissements qui sont considérés comme les meilleurs.

Eh bien nous devons affecter les moyens là où il y a, justement, le plus de retard par rapport à ce que doit être l'enjeu de l'excellence. Et dans tous les lycées de France, il y aura une partie des élèves – ceux qui auront fait l'effort d'être les meilleurs – qui pourront aller vers les établissements d'enseignement supérieur de grande qualité.

Le quatrième enjeu, que nous avons à relever, c'est l'égalité entre les territoires. Les Français vivent de plus en plus dans les villes. C'est d'ailleurs une tendance qui mérite d'être corrigée. Autour des villes plus que dans les villes et avec un éloignement de plus en plus grand par rapport au centre et donc par rapport à ce qu'est la décision, le commerce, la culture et un sentiment, pour beaucoup de nos concitoyens, d'être relégués avec les conséquences que l'on sait quant à un certain nombre de comportements.

Eh bien nous aurons à créer davantage de logements. Voilà ce qui permettra d'allier la réponse à un besoin social avec une nécessité d'activité économique et de création d'emplois. Nous ferons – et le Premier ministre en sera, là encore, chargé – une politique qui mettra le logement comme la grande priorité et avec des moyens de financement qui devront être trouvés et notamment des fonds d'épargne.

Le second territoire sur lequel je veux un moment attirer votre attention, c'est ce qu'on appelle la ruralité. Bien sûr, l'agriculture en est la richesse principale et je veux une politique agricole qui mobilise qui les ressources, qui assure là aussi une pérennité pour l'occupation et le travail du territoire, qui permette aux agriculteurs d'avoir une visibilité sur le prix de leurs produits et également des conditions qui doivent permettre d'améliorer encore la qualité. Ce sera l'enjeu de la politique agricole commune, pas seulement. Nous devons aussi établir une relation entre la France et les agriculteurs. Parce que ce n'est pas une question qui ne concerne que les agriculteurs, c'est la question qui concerne notre alimentation et notre souveraineté.

Mais la ruralité, ce sont aussi des hommes et des femmes qui ont choisi de vivre ou de continuer à vivre sur ces territoires et qui doivent pouvoir accéder, dans de bonnes conditions, à des réseaux de communication – c'est tout l'enjeu du haut débit, voire même du très haut débit – et également d'une offre de santé qui doit pouvoir être accessible.

L'égalité territoriale, c'est aussi donner toute la place aux outre-mer. J'étais très frappé – je sais qu'ici, il y a plusieurs représentants des outre-mer – par la gravité de la situation, notamment de la jeunesse, en outre-mer, du chômage, de la difficulté d'avoir là encore des investissements durables compte tenu de l'extrême volatilité des règles fiscales ou des règles administratives où, à chaque fois, les conditions changent. Eh bien nous devons là encore faire que les outre-mer soient une chance pour la République. C'en est une ! Variété de nos territoires, biodiversité, qualité environnementale, ouverture sur tous les continents. Eh bien là encore, c'est le défi que nous devons nous lancer à nous-mêmes.

Sommes-nous capables de vivre ensemble ? Sommes-nous capables, sur tous les territoires de la République, d'avoir des conditions de vie sans doute différentes mais au moins le même mode de vie, la même conception de la vie à travers également des principes et des règles dont la laïcité fait partie, la capacité de vivre ensemble ?

Reste un dernier défi, c'est celui de la justice sociale et de la solidarité entre les générations. Là encore, votre Conseil a engagé des réflexions très précieuses sur le vieillissement, sur la dépendance. Que de fois a-t-on entendu un certain nombre de promesses ! Et il y a même une séance du Conseil économique qui avait été consacrée à la question de la dépendance. Donc, là aussi, nous aurons à en tirer toutes les conclusions mais avec un temps de réflexion qui sera moins long parce que, là encore, c'est notre système de santé qui est directement concerné, c'est la présence d'une population sur notre territoire et c'est l'égalité. Pour beaucoup de familles, c'est devenu insupportable. Pour des ménages où il y a un parent dans cette situation, c'est devenu une charge malgré tous les efforts que font les départements et à travers notamment l'allocation personnalisée à l'autonomie.

Donc l'autonomie des personnes âgées et je dirais aussi des personnes handicapées, c'est un combat et nous le mènerons. La justice sociale, c'est également l'égalité devant la santé et ce sera tout l'enjeu d'une nouvelle loi hospitalière qui sera présentée et également d'une bonne organisation de la santé sur le territoire avec le souci que nous devons avoir que les professions de santé, professions libérales – qui doivent le rester –, puissent être encore mieux associées au travail que mène l'ensemble des professionnels de santé. Nous avons besoin de tous pour assurer l'égalité de tous. Et la prévention, l'information par rapport aux risques devront être, là aussi, largement renforcées contre les addictions (les drogues, l'alcool, tabac), contre les modes alimentaires qui conduisent à l'obésité ou à de nouvelles maladies, contre les souffrances psychologiques des enfants, des adolescents.

Tout cela fait partie également de ce que nous avons à relever et qui n'est pas sans lien avec l'économie parce que pour avoir une bonne économie, il faut aussi avoir une capacité où nous pouvons traiter tous les besoins des générations. Et enfin il y a le défi du financement. Je vais conclure par là. J'aurais pu commencer car sans le financement, le reste a peu de poids. Sans doute faudra-t-il changer des modes de financement. Tout ne relève pas d'abord des finances publiques. Il y a une mobilisation de l'épargne. Il y a ce que peut faire le système bancaire lui-même. Il y a aussi les ressources qui peuvent être mobilisées localement. Mais il est vrai que nous avons aussi à réfléchir, et à décider – car maintenant, nous en sommes là, à décider – d'une modification de mode de financement. Financement de la protection sociale qui ne peut pas peser sur le seul travail avec des conclusions qui peuvent être différentes selon les uns ou selon les autres mais qui peuvent partir du même constat. Et moi, je suggère d'appeler des financements multiples si nous voulons répondre correctement au défi qui nous est lancé.

Réforme fiscale. Là encore, c'est une de nos priorités, non pas tant pour rechercher de nouvelles ressources – ce sera utile –, mais pour faire que ces ressources soient prélevées sans qu'il y ait de conséquences sur l'appareil productif et sans qu'il y ait non plus aggravation des inégalités. Comment admettre que nous puissions accorder des largesses fiscales à celles et ceux qui en ont déjà reçu beaucoup ? Et là aussi, il y a un patriotisme à appeler. Moi, je suis toujours sensible à ceux qui demandent de l'effort. Mais qu'ils commencent par eux-mêmes ! C'est souvent le meilleur exemple que l'on peut donner pour convaincre. Là encore, le patriotisme est d'appeler chacune et chacun à participer au travail commun avec une égale contribution en fonction de ses revenus ou de son patrimoine.

Nous aurons aussi à changer notre mode de tarification de beaucoup de produits par rapport à l'enjeu de la transition énergétique, par rapport aussi à l'arbitrage qu'il faut faire entre producteurs et consommateurs. Il y a une conception de la concurrence qui a fait qu'au nom des consommateurs, on a fini par affaiblir les producteurs. Or, s'il n'y a pas de producteurs, vous trouverez difficilement après des consommateurs. Nous devons aussi modifier des arbitrages entre les générations. Je ne veux pas les opposer mais la priorité doit être donnée à la jeunesse parce que c'est elle, aujourd'hui, qui se retrouve dans la situation la plus difficile, y compris même pour les diplômés, y compris même pour ceux qui ont reçu le plus et qui peinent à trouver l'emploi ou le statut qui correspond à leur effort ou à leur mérite. Alors pensez à ceux qui ont reçu le moins, les cent cinquante mille jeunes qui ont été écartés du système scolaire et dont, après, on s'interrogera pour savoir où ils sont passés. Dans la déscolarisation, dans l'exclusion et, finalement, là aussi, dans l'assistanat. L'assistanat pour des

personnes qui, je le rappelle, ne peuvent pas bénéficier, si je puis dire, du RSA. Attention à une jeunesse qui serait en rupture. Donc nous avons à modifier nos arbitrages par rapport aux générations. Voilà, vous connaissez nos enjeux, notre méthode, celle du gouvernement. Vous savez que c'est le gouvernement qui détermine et conduit la politique de la nation.

Ce seront donc le Premier ministre, les ministres qui viendront régulièrement à vos travaux. Je leur fais la plus grande confiance, à condition qu'ils trouvent une majorité au-delà de l'élection pour les appuyer. Mais je veux leur donner ce conseil aussi : le gouvernement ne réussira que s'il est capable d'aller au-delà de sa majorité, au-delà du Parlement, que s'il est capable d'emmener une grande partie de la société vers des objectifs communs, d'avoir le respect de toutes les sensibilités, d'avoir l'écoute à l'égard des groupes que vous constituez, d'avoir aussi la volonté de les associer et, en même temps, à un moment, de prendre la responsabilité de la décision car nous avons besoin de décisions.

Cinq ans, c'est bien court, il ne faut pas perdre de temps. Mais le début détermine souvent la fin. Donc il faut commencer avec une bonne méthode, une bonne démarche. J'ai besoin, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de votre engagement, de ce que vous représentez, de votre liberté, de votre indépendance, de vos exigences mais, en même temps, de votre capacité de vous organiser, comme vous le faites ici, dans une société qui est capable de se parler. Le message que j'ai voulu vous transmettre en venant ici devant vous, devant ce Conseil, est simple : ensemble, nous devons redresser la France. Nous avons à la réconcilier avec elle-même et nous avons besoin de la contribution de tous.

Oui, j'ai confiance. J'ai confiance dans la société française, dans ses capacités, dans sa lucidité, dans sa volonté d'être un grand peuple qui est capable d'avoir un grand avenir. Rien n'est inaccessible à la France telle qu'elle est, même avec ses handicaps, même avec ses difficultés. Rien n'est inaccessible à un peuple lucide, conscient de lui-même et confiant dans son propre destin.

Merci au Conseil économique, social et environnemental de le comprendre et surtout de le prouver. Merci pour votre invitation.

Merci, Monsieur le Président.